



**RAPPORT D'ACTIVITÉ**  
**TALITA asbl**

2  
0  
1  
6





## **01 Editorial**

### **03 TALITA en quelques mots**

- 04 Notre mission & nos objectifs
- 05 Notre équipe
- 06 Notre conseil d'administration  
& assemblée générale
- 07 Notre infrastructure
- 09 Nos moyens
- 10 Nos collaborations & partenariats
- 11 Nos activités

### **14 TALITA en quelques chiffres**

- 16 Données sur les femmes accueillies
- 27 Données sur les enfants accueillis

### **28 TALITA en quelques projets**

- 29 Projet enfant
- 30 Espace Parole
- 33 Annexe

## INTRODUCTION

Vous trouverez dans ce rapport d'activité le détail du travail effectué lors de cette année 2016, ainsi qu'un aperçu de nos missions et objectifs, ainsi que de notre conseil d'administration et les membres de notre assemblée générale. Nous sommes ravis que l'équipe, grâce à son enthousiasme énorme et son investissement auprès du public, rende possible la réalisation de ces missions et objectifs de manière adéquate.

En 2016, notre attention s'est particulièrement portée à un accueil de qualité et à un accompagnement adapté aux besoins de personnes avec une problématique spécifique et en croissance. Nous nous sommes en effet concentrés sur l'accueil des femmes présentant une problématique de santé mentale ; ceci a nécessité d'adapter certains aspects de notre travail et de soutenir l'équipe, notamment via le travail en binôme autour des hébergées en question.

Innovation ; en octobre, une éducatrice a été engagée, pour soutenir notre public dans la recherche -encore souvent difficile- de logements adéquats et abordables. En 2017, nous continuerons à rechercher la meilleure façon de travailler la question du logement.

Nous attendons également avec impatience les

nouvelles mesures constructives de la Ministre Céline Frémault, qui porte simultanément les casquettes de compétences des structures d'accueil pour sans-abri et du logement. Le 7 juin 2016, les hébergées ont invité la Ministre et les membres de son cabinet, dans le cadre de l'Espace Parole, afin de s'asseoir sur le « banc des sans-abri » de TALITA. Les hébergées ont échangé avec la Ministre autour de leurs expériences dans la recherche de logement à Bruxelles, de la réalité du marché locatif et des solutions de la crise du logement en Région de Bruxelles Capitale. De nombreuses actions ont déjà été réalisées par la Ministre Céline Frémault, notamment l'intention d'achat de bâtiments vides avec mise en gestion par les agences immobilières sociales, « l'article 13bis » qui prévoit une priorité dans l'accès aux logements sociaux pour personnes victimes de violences conjugales et familiales ou encore le groupe de travail de lutte contre la discrimination sur le marché du logement. Nous espérons encore davantage de réalisations structurelles au profit des Bruxellois les plus précarisés.

L'aperçu statistique de ce rapport d'activité confirme plusieurs observations et constats de terrain. L'équipe rapportait par exemple le nombre croissant de femmes qui décrochent un emploi pendant leur séjour. Cette impression a été confirmée à travers les

statistiques, dans la comparaison des revenus avant et après le séjour à TALITA. L'équipe rapportait également, fin 2016, un plus grand « turnover » dans les occupations, autant suite à des solutions structurelles qu'à des retours préparés chez le partenaire. A nouveau, ceci se confirme dans l'augmentation des séjours de 31 à 45 jours. Ces courts séjours à TALITA auront permis aux femmes de souffler et d'avancer dans leur situation.

D'un autre côté, les nombreux accueils de femmes présentant une problématique de santé mentale ont eu un impact inverse. Premièrement, ces femmes nécessitent généralement des séjours plus longs, pour qu'un accompagnement adapté (psychiatrique) puisse être mis en place. Ces accompagnements peuvent mettre du temps à démarrer, suite à la prise de conscience lente des femmes concernées sur leurs besoins en accompagnement. Les longs temps d'attente dans les services psychiatriques constituent également un facteur important. Ensuite, au vu du nombre croissant de femmes avec une problématique psychiatrique à TALITA, il n'a pas toujours été possible d'accueillir d'autres femmes de même profil. En 2016, nous avons donc été contraints de refuser ces femmes afin de ne pas mettre l'équilibre du groupe en péril et de réorienter de nombreuses demandes.

Au niveau politique, les Ministres compétents de la Cocom ont proposé, en 2016, leur première version de la nouvelle ordonnance relative au public sans-abri. Les acteurs du secteur attendaient cette ordonnance depuis plus de 5 ans. Nous trouvons donc important de l'évoquer dans cette introduction. Bien que les Ministres visent une approche structurelle du sans-abrisme, nous craignons que les mesures proposées perpétuent l'errance et le sans-abrisme. La nouvelle mise en place du BIS (Bureau d'Insertion Sociale), qui a la mission de centralisation des demandes et l'orientation vers les structures d'accueil et CPAS compétents, a peu de sens si les maisons d'accueil sont suroccupées. L'orientation vers le CPAS compétent pour l'obtention du Revenu d'Intégration Sociale ou pour l'accès à toute autre aide sociale fait partie des missions de base de chaque travailleur social dans l'accompagnement de nos hébergées. En cas de conflit de compétence entre CPAS, une procédure existante peut être entamée, par un service compétent au niveau fédéral. Par ailleurs, l'augmentation des subsides allouées à l'accueil d'urgence (64% des subventions totales du secteur sont prévues pour le seul secteur de l'urgence (alors qu'en 2010 seuls 43% des subventions étaient affectées à l'urgence)) indique à nouveau un maintien de la problématique du sans-abrisme plutôt qu'une vision à plus long terme, basée sur des solutions structurelles et sur la prévention. Plusieurs propositions constructives ont été formulées en 2016 par la Fédération BICO en collaboration avec d'autres acteurs. Nous espérons qu'encore plus d'espace sera

prévu en 2017 pour la concertation entre les responsables politiques et le secteur, au-delà des frontières des communautés, afin de penser une ordonnance qui donnera le maximum de chances aux personnes sans-abri et habitants de la rue.

## TALITA en quelques mots

- 04 Notre mission & nos objectifs
- 05 Notre équipe
- 06 Notre conseil d'administration & assemblée générale
- 07 Notre infrastructure
- 09 Nos moyens
- 10 Nos collaborations & partenariats
- 11 Nos activités

## NOTRE MISSION & NOS OBJECTIFS

**POUR QUI ?** Femme majeure (sans limite d'âge), seule ou avec enfants, qui, suite à différents facteurs, se trouve temporairement sans logement, sans distinction de religion, d'origine, de culture ou de passé social (en veillant toutefois à garder une mixité dans le groupe).

**POURQUOI ?** Les causes du sans-abrisme peuvent être multiples (problèmes conjugaux, relationnels, matériels ou autres (problèmes avec le propriétaire, perte de revenus, ...)) et combinées à des vulnérabilités personnelles, relationnelles et/ou sociales. La personne sans chez-soi se retrouve sans logement mais aussi souvent sans soutien suffisant d'un réseau social.

**QUOI ?** L'accueil, l'hébergement et l'accompagnement de femmes en difficulté qui -temporairement- ne sont pas en mesure de vivre de manière autonome. Nous les aidons à disposer à nouveau de la capacité à acquérir leur indépendance. L'accompagnement vise à favoriser la réinsertion sociale des usagers (femmes et enfants), notamment en leur permettant de recouvrer leurs droits sociaux et de renforcer leur réseau.

**COMMENT ?** TALITA a une capacité de 22 places dans un mode de vie communautaire (Cité du Sureau) ainsi que 13 à 16 places dans un cadre plus individuel, appelé « accueil différencié », à deux adresses différentes (dans les Marolles ainsi qu'à Laeken).

### L'accueil et le séjour

Accueil « bas-seuil » & Accompagnement sur mesure

Offre d'une réponse adéquate à une demande qui trouve sa source dans la perte d'un « chez-soi »

### L'accompagnement

Attention et respect du vécu de la femme

Valorisation des capacités et compétences de la femme et leurs enfants

Mise en place d'un réseau social de personnes et d'organisations en soutien à la femme et l'enfant au long terme

Aide intégrale et structurée dans différents domaines de vie

Le **projet pédagogique** de TALITA porte son attention sur:

- l'aide et la prévention
- un accompagnement individualisé sur mesure
- l'approche systémique et intégrale
- la participation de l'hébergée

## NOTRE EQUIPE

|                       |                            |   |  |
|-----------------------|----------------------------|---|--|
| <b>DIRECTRICE</b>     | Brigitte Houtman           | Maîtrise en Africanistique  | Directrice depuis janvier 2000 (COCOM)   |
| <b>ADMINISTRATION</b> | Aurélie Van Nieuwenborgh   | Educatrice spécialisée  | Collaboratrice administrative depuis septembre 2013 (Maribel)  |
| <b>ÉQUIPE SOCIALE</b> | Sofie Verbrugghen          | Graduée en Sciences de la Famille   | Travail social dans la maison d'accueil communautaire ainsi que dans l'accueil différencié de février 2004 à février 2016. (ACS + COCOM)<br>Personne de contact Article 27   |
|                       | Marie-Simone Rasoamalala   | Éducatrice spécialisée  | Projet mère-enfants dans la maison d'accueil communautaire ainsi que dans l'accueil différencié depuis avril 2006 (COCOM)  |
|                       | Valérie Vuylsteke          | Infirmière sociale/ communautaire   | Suivi social et médical des hébergées de la maison d'accueil ainsi que de l'accueil différencié depuis septembre 2007 (Maribel + COCOM)<br>(Congé maternité de 3/2015 jusqu'au 14/2/2016 et en congé maladie depuis)   |
|                       | Christelle Lwemba Matsanga | Assistante sociale  | Travail social dans la maison d'accueil communautaire ainsi que dans l'accueil différencié depuis avril 2011 (ACS + COCOM)<br>« Binôme médiation dettes » en soutien à l'équipe sociale  |
|                       | Nancy Delgado              | Assistante sociale  | Travail social dans la maison d'accueil communautaire ainsi que dans l'accueil différencié depuis septembre 2012 (COCOM)<br>(Congé maternité jusqu'au 02/04/2016) Détachée sur le projet AprèsToe  |
|                       | Maaïke Laporte             | Assistante sociale  | Travail social dans la maison d'accueil communautaire ainsi que dans l'accueil différencié depuis janvier 2013 (Maribel + COCOM)<br>Personne contact HOBO  |
|                       | Kevin Stocquart            | Assistant psychologie   | Travail social dans la maison d'accueil communautaire ainsi que dans l'accueil différencié depuis octobre 2013 (Maribel + COCOM)<br>(Congé parental (1/5ETP) du 09/2015 au 30/06/2016) Personne de contact Passerelles; « Binôme santé mentale » en soutien à l'équipe sociale |
|                       | Mhamed Bouhlib             | Assistant social  | Travail social dans la maison d'accueil communautaire ainsi que dans l'accueil différencié depuis mars 2015 (Maribel + COCOM)<br>Personne de contact Bruggenbouwer   |
|                       | Cosette Waeterloos         | Éducatrice spécialisée  | Travail social dans la maison d'accueil communautaire ainsi que dans l'accueil différencié depuis avril 2015 (Maribel + COCOM).<br>En congé maladie depuis 04/01/2016.   |
|                       | Léa Le Maout               | Éducatrice spécialisée  | Travail social dans la maison d'accueil communautaire ainsi que dans l'accueil différencié depuis octobre 2015 (Maribel + ACS + COCOM)<br>Personne de contact Article 27   |
|                       | Mara De Belder             | Psychologue   | Travail social dans la maison d'accueil communautaire ainsi que dans l'accueil différencié d'avril à octobre 2016 (COCOM)  |
| Inès Leduc            | Éducatrice spécialisée     | Travail social dans la maison d'accueil communautaire ainsi que dans l'accueil différencié depuis octobre 2016.<br>« Binôme recherche logement » en soutien à l'équipe sociale. (COCOM+Maribel) |  |
| <b>LOGISTIQUE</b>     | Dominique Libert           | Secondaire inférieur  | Aide logistique depuis août 2001. Suivi et soutien dans l'entretien et l'aménagement de la maison. Depuis mai 2011 : mi-temps crédit temps (ACS)   |
|                       | Larbi Khouchi              | Secondaire inférieur  | Homme à tout faire depuis janvier 2007 (entre autre remplacement crédit temps) (ACS + Maribel)   |
|                       | Floaria Tsvik              | Primaire  | Entretien depuis janvier 2012 (Maribel) Aide des hébergées dans l'apprentissage de l'entretien.  |
|                       | Danciu Calderar            | Primaire  | Homme à tout faire d'octobre à décembre 2016 (Maribel)   |
| <b>STAGIAIRE</b>      | Jessica Diatezua Mandulu   | 3ème année éducatrice spécialisée   | Stage du 18/02/2016 au 29/04/2016  |

## NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION & ASSEMBLEE GENERALE

| Conseil d'administration |                   |
|--------------------------|-------------------|
| PRÉSIDENTE               | Nicole Mondelaers |
| ADMINISTRATEUR           | Ria Willem        |
| ADMINISTRATEUR           | Jo Geysen         |
| ADMINISTRATEUR           | Lieve Franssen    |
| ADMINISTRATEUR           | Mafarda Ngako     |

| Assemblée générale |
|--------------------|
| Nicole Mondelaers  |
| Ria Willem         |
| Jo Geysen          |
| Hilde Debacker     |
| Mafarda Ngako      |
| Lieve Franssen     |

L'Assemblée générale s'est tenue le 12/04/2016.

Le Conseil d'administration s'est réuni les 12/04/2016 et 03/10/2016.

## NOTRE INFRASTRUCTURE

- **Espaces de vie communautaire** : Ces espaces sont composés d'un living et d'une salle à manger avec une cuisine équipée ouverte, de même qu'un coin TV et d'une cabine téléphonique où les femmes peuvent être joignables directement. Dans le couloir, des armoires personnalisées sont mises à la disposition de chaque femme.

- **Salle de jeu**: une grande salle de jeu a été créée pour les enfants de tous âges.

- **Chambres à coucher**: Afin de respecter l'intimité de chaque personne, le bâtiment a été conçu pour que chaque femme puisse disposer d'une chambre individuelle. Une femme seule a sa propre chambre, les familles disposent soit d'une chambre plus grande ou de 2 chambres communicantes. Nous disposons de 11 chambres. Chaque chambre dispose au minimum d'un lit par personne, d'une armoire, d'un bureau et d'une chaise. Les lits sont munis d'un tiroir dans lequel un matelas peut être ajouté pour l'accueil des enfants, uniquement durant le week-end (par exemple dans le cadre d'un droit de visite).



- **Sanitaires**: Chaque étage possède une toilette. Deux salles de bain ou de douche sont disponibles à chaque étage des chambres à coucher (2e et 3e étages).

- **La salle de visite** à l'entrée est prévue pour la visite de membres de la famille proche de l'hébergée ou de ses enfants ou, si prévenu à l'avance, d'autres personnes avec qui la femme a des contacts durables.

- Au premier étage se trouvent **les bureaux** du service social, une salle d'entretien ainsi que le bureau de la directrice.
- **Salle de lessive**: au 3e étage, une petite salle de lessive est à disposition, avec du matériel de repassage. Pour les grandes lessives, les femmes reçoivent des jetons afin de se rendre au lavoir.
- **Ordinateurs** : dans le living et au 1er étage, nous avons installé des ordinateurs (avec connexion internet). Les femmes font leurs propres recherches de logement via les différents sites internet, elles apprennent les unes aux autres l'utilisation de l'ordinateur. Les enfants peuvent aussi chercher des informations pour l'école. Nous avons installé un système de sécurité pour un certain nombre de sites « interdit aux enfants ». Les femmes peuvent également à tout moment se connecter à notre réseau Wifi.
- **La bibliothèque** : au 2e étage, nos armoires de bibliothèque sont accessibles à tous pour emprunter un livre.

---

Dans le cadre de **l'accueil différencié**, TALITA dispose d'un immeuble de trois appartements mis à notre disposition par l'agence immobilière sociale «Le Nouveau 150». L'immeuble offre un logement à deux femmes seules ou avec un bébé et à une femme avec un ou deux enfant(s).

Nous louons également un immeuble à Laeken, propriété du CPAS de Bruxelles, qui est divisé en trois entités : pour une femme avec maximum 6 enfants, pour une femme avec un enfant et un studio pour une femme seule.



## NOS MOYENS

### Subsides

Les frais de fonctionnement et les salaires de 6 membres du personnel équivalent plein temps (ETP) de l'asbl TALITA sont subsidiés par la **Commission Communautaire Commune**. Ces subsides couvrent les salaires de 5 ETP travailleurs sociaux et de la directrice (ETP).

Depuis août 2001, nous bénéficions du soutien de la Région de Bruxelles Capitale par le biais d'**Actiris** qui nous a permis d'engager 2 équivalents temps plein ACS (Agent Contractuel Subsidié). Le premier a été engagé pour l'aide logistique de TALITA. Le second équivalent temps plein est attribué au projet de « l'accueil différencié », qui n'est pas subsidié.

Grâce au **Fonds Social Maribel**, un temps plein a été engagé pour assurer la représentation de TALITA et de 17 organisations bicommunautaires auprès des instances politiques et au niveau de concertations diverses.

Depuis 2007 TALITA a pu engager une infirmière sociale mi-temps, également grâce au Fonds Social Maribel.

Nous bénéficions de subsides Maribel supplémentaires pour un travailleur de groupe (mi-temps) ainsi que pour un ouvrier (11h30 par semaine). En 2014, le Fonds Social Maribel nous a accordé un travailleur social supplémentaire (9h30) que nous avons investi dans le renforcement l'équipe pour l'encadrement au quotidien et le projet enfant.

Enfin, depuis septembre 2013, une collaboratrice administrative a été engagée à mi-temps grâce à un appel à projet du Fonds Social Maribel.



### Dons

Nous avons, depuis 2004, une agrégation afin de pouvoir faire bénéficier nos donateurs d'une attestation fiscale pour des dons de 40€ ou plus.

En 2016, nous remercions :

- l'asbl Centre Féminin de Rencontres et Echanges pour leur transfert de fonds dans le cadre de la liquidation de l'asbl réalisé en 2015. En 2017, nous poursuivrons la réflexion afin d'investir ce don au bénéfice de nos hébergées.
- le club service Soroptimist-Doyen Bruxelles pour un don versé en 2015 qui a permis en 2016 de soutenir financièrement l'installation de familles dans leurs nouveaux logements.
- les membres du club service Zonta Zavel pour leur don dans le cadre de la fête de Saint-Nicolas.
- Céline Everaert pour son action « T-shirt : Architect of Society » dans le cadre de l'opération Music for Life – De Warmste Week, ainsi que toutes les personnes ayant soutenu TALITA lors de cet événement de la radio Studio Brussel.

Nous remercions également chaleureusement les familles Houtman-Heslinga et Vancutsem-Ramirez pour leurs dons, ainsi que les amis et voisins de TALITA qui récoltent ponctuellement des dons matériels (meubles, literie, matériel de cuisine) pour les hébergées et leurs enfants.

Enfin nous remercions Abdel Ahadouch pour son soutien sur le plan informatique.



## NOS COLLABORATIONS ET PARTENARIATS

Une collaboratrice du centre de jour Hobo vient régulièrement afin de rencontrer nos hébergées et organise des permanences «travail/formation/occupation de jour».

De Schutting (guidance à domicile) vient tous les mois à nos réunions d'équipe afin d'envisager les orientations pour des accompagnements futurs. Cette méthodologie permet de préparer l'accompagnement, de pouvoir le commencer dès qu'une hébergée déménage avec déjà une base de mise en confiance dans le nouveau service mais permet également, entre services, de rester au courant de la dynamique et du public l'un de l'autre.

### Concertations et affiliations

- Groupes de travail de La Strada (Centre d'Appui du Secteur sans-abri) :
  - Recueil de données
  - Passerelle/Bruggenbouwer : groupe de travail pilote et groupe de pilotage entre le secteur sans-abri et le secteur handicap
  - Participation au dénombrement par 5 travailleurs de TALITA
- Fédération BICO.
- Regio-Overleg Thuislozenzorg Brussel (ROTB).
- Brusselse Welzijns- en Gezondheidsraad (BWR).
- Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat (RBDH).

### Conventions de collaboration

Avec les services suivants, nous avons signé une convention de collaboration:

- Hobo: convention d'affiliation pour les services et activités de ce centre de jour pour sans-abri.

- Le Nouveau 150: convention de collaboration dans le cadre de l'intégration par le logement.

- IRIS: convention d'affiliation en tant que membre dans le cadre de l'intégration par le logement.

- Article 27 (organisation qui promeut la participation de notre public aux événements culturels à Bruxelles): convention permettant la distribution de bons Article 27 aux hébergées.

- Kodiel: affiliation dans le cadre de la participation de nos hébergées aux activités de cette ferme pour sans-abri à Merchtem.

- Accompagner : collaboration pour l'accompagnement de nos hébergées par des bénévoles à des services divers.

- Services d'interprétariat BABEL, Bruxelles Accueil et CIRE.

- DANA vient toutes les deux semaines offrir aux hébergées (adultes et enfants) une session de massage.

- L'Épicerie Sociale Les Capucines permet, à la demande de l'équipe sociale, de faire bénéficier aux anciennes hébergées lors de la période de post-hébergement ou en accueil différencié de produits alimentaires et vestimentaires à prix réduits.

De plus, nous collaborons régulièrement avec un grand nombre d'organisations dans le cadre des domaines suivants:

- logement • travail et formation • accompagnement psychosocial, administratif, financier et médical • enfants • occupation de jour et de détente • associations où les pauvres prennent la parole.

## NOS ACTIVITES

### Formations, supervisions, groupes de travail & évènements divers

#### Formations continues

De janvier à mai et d'octobre à décembre 2016, « Intersivision SMES-B » mensuelle par deux membres de l'équipe

De janvier à décembre 2016, Intersivisions « Bruggenbouwer » et « Passerelle » par deux membres de l'équipe

De janvier à décembre 2016, « Spécialisation en systémique », Institut provincial de formation sociale pour un membre de l'équipe

De mai à novembre 2016, supervisions mensuelles des réunions d'équipe par le Dr. Kinoo, pédopsychiatre à UCL Saint-Luc

De septembre à décembre 2016, « Module de sensibilisation : l'accueil et le suivi des usagers d'alcool et de drogues », Réseau d'Aide aux Toxicomanes (RAT)

D'octobre à décembre 2016, « Cycle de formation - Droit des étrangers », Association Des Droits des Etrangers (ADDE)

De novembre à décembre 2016, « Méthode de communication selon Thomas Gordon », Adeline Liebman par trois membres de l'équipe

#### Formations courtes, colloques, séminaires, rencontres

07/01/2016 « Rencontre autour de la fonction de conseiller en prévention », Association Bruxelloise pour le Bien-Être au Travail (ABBET)

18/01/2016 Groupe de travail Fond de garantie locative, Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat (RBDH)

24/03/2016 « Ama'tinée : Evolution de l'accès au logement des personnes sans-abri », Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri (AMA)

24/03+04/04/2016 Santé Mentale Exclusion Sociale (SMES) en réunion d'équipe

12/04/2016 « Les Midis de La Strada : femmes sans-abri en rue, dans les centres d'urgence et les maisons d'accueil bruxelloises », La Strada

25/04/2016 « Travailler en réseau », Centre de Soutien Bruxellois pour Services de Médiation de dettes

29/04/2016 « Accès au Logement » (La Strada)

29/04/2016 « Faire face au stress dans le secteur médico-psycho-social », Fe. Bi

16/06/2016 Santé Mentale Exclusion Sociale (SMES) en réunion d'équipe

23/06/2016 Journée d'équipe

08/08/2016 Rencontre et échange avec DANA asbl (organisateur de sessions de massage à TALITA)

11/08/2016 Santé Mentale Exclusion Sociale (SMES) en réunion d'équipe

13/09/2016 « Introduction au secteur sans-abri », Fédération Bico

14/09/2016 Séminaire autour de l'Article 13 bis (qui prévoit une priorité dans l'accès aux logements sociaux pour personnes victimes de violences conjugales et familiales) (AMA)

15/09/2016 Rencontre et échange avec le Nouveau 150 (agence immobilière sociale et service de guidance à domicile) en réunion d'équipe

18/09/2016 Participation TALITA aux débats autour des violences sur les femmes (Manifesta à Bredene)

11/10/2016 Journée d'étude « Nulle part faire partie : sans-abrisme vu par les enfants », Commissariat au Droits des Enfants

17/10/2016 Journée d'action dans le cadre de la « journée mondiale du Refus de la Misère », Brussels Platform Armoede

18/10/2016 Moment d'échange intersectoriel « Effets de la collaboration : quels changements (in)visibles ? », Bruggenbouwer, Brusselse Welzijns-en gezondheidsraad

## RAPPORT D'ACTIVITE 2016 - TALITA asbl

|                  |  |
|------------------|--|
| 27/10/2016       | « Santé mentale, psychiatrie et précarité », par le SMES-B, pour la Fédération Bico  |
| 07/11/2016       | Risques électricité sur le lieu du travail (Mensura)   |
| 28/11/2016       | « L'accès au logement des personnes immigrées », Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat (RBDH)   |
| 22/11/2016       | Journée d'étude "Accompagnement des victimes de violences entre partenaires : de la mise à l'abri à la reconstruction de soi", Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri (AMA) |
| 16-19/07/2016    | « Stage en communication », L'atelier transactionnel   |
| 20-21-28/10/2016 | « Techniques d'entretiens systémiques », Ecole des parents et éducateurs (EPE)   |
| 25/11/2016       | Journée d'étude « Sur l'alcool, pas un petit verre ! », Centre flamand d'expertise autour de la Dépendance à l'Alcool, la médication et La Drogue (VAD)  |
| 09/12/2016       | « Encadrement des loyers à Bruxelles : pistes, progrès, points de vue et exemples », Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat (RBDH)   |
| 15/12/2016       | « 40 ans du CPAS »   |

### Visites à d'autres services

|               |  |
|---------------|--|
| 04/02/2016    | Visite à De Schutting (guidance à domicile)  |
| 17/03/2016    | Visite aux Capucines (épicerie sociale)  |
| 28/04/2016    | Réception pour la retraite de Willy Troch (Pag-Asa)  |
| 02/06/2016    | Journée porte ouverte aux Amis d'Accompagner   |
| 17/06/2016    | Visite et échange à halte garderie Etoile du Nord  |
| 14-18/11/2016 | Visites dans le cadre de la Semaine Bruxelloise du Secteur Sans-abri à des services pour sans-abri/sans chez-soi (Jamais sans toit, @Home, De Schutting, Maison Rue Verte, Maison de la Paix/Puerto, Pierre d'Angle, Source, Housing First, l'Îlot, Accueil Montfort, DoucheFlux, les Foyers d'Accueil, AprèsToe, Service de guidance à domicile de l'Armée du Salut, Porte Ouverte, Home Dupré, Infirmiers de rue, Pag-asa, Les Trois Pommiers, Transit, SamuSocial). |

### Visites à TALITA/Présentation de TALITA

|            |  |
|------------|--|
| 11/01/2016 | Présentation de TALITA lors de visite de stagiaires de De Schutting  |
| 15/01/2016 | Présentation de TALITA lors de visite de stagiaire d'Albatros (dans le cadre de TFE sur la santé mentale et public sans-abri)  |
| 30/01/2016 | Stand de présentation de TALITA dans le cadre de l'événement « Het Voor uit Zicht » organisé par la rédaction de la VRT (Gand) |
| 07/06/2016 | Rencontre entre les hébergées et Madame la Ministre Frémault à TALITA  |
| 04/10/2016 | Présentation de TALITA lors de visite d'étudiants en première année d'orthopédagogie, Odisee                                   |
| 14/11/2016 | Présentation de TALITA dans le cadre de la Semaine Bruxelloise du Secteur Sans-abri  |
| 13/12/2016 | Présentation de TALITA lors de visite de stagiaire du Service d'Aide aux Justiciables du CAW-Bruxelles                         |

### Animations et sorties avec les hébergées et leurs enfants

La plupart des activités auxquelles participent nos hébergées de manière individuelle sont accessibles avec le soutien des bons Article 27, des bons de culture de la Commission Communautaire Flamande (appelé Paspatoe) ou encore organisées par le centre de jour Hobo. Une approche individualisée, intensive et positivante est nécessaire afin d'encourager notre public à participer aux activités.

Aussi, afin de garder la dynamique de groupe positive, de se rencontrer entre hébergées et travailleurs sociaux autour d'autres thèmes et activités (intra- et extra-muros), de franchir le premier pas en groupe et ainsi d'encourager par après la participation individuelle, les activités collectives suivantes ont été organisées :

- 01/01/2016 Restaurant pour Nouvel An
- 05/01/2016 Espace parole : Auto-défense, Garance asbl
- 10/02/2016 Espace parole : « Je ne suis pas un robot ! Moi et mes émotions »
- 23/02/2016 Rencontre au Parlement avec Tineke de Samenlevingsopbouw
- 20/02/2016 Foire du livre de Bruxelles
- 22/02/2016 Pièce de théâtre Forsiti'A (Hobo) « C'est pas parce que tu t'arrêtes de pédaler que ton vélo va s'arrêter »
- 24/02/2016 Technopolis (avec le soutien de Steunpunt Vakantieparticipatie)
- 05/03/2016 Sortie à la ferme, Kodiel
- 08/03/2016 Atelier logement : « Les différents types de logement »
- 23/03/2016 Pièce de théâtre de la Compagnie des Nouveaux Disparus
- 12/04/2016 Espace parole : « Comment réagir face à l'urgence ? »
- 24/04/2016 Promenade en Forêt de Soignes
- 28/04/2016 Vernissage exposition atelier créatif de HOBO (Kaaitheater)
- 04-05/2016 Apprendre à faire du vélo (6 lundis matins), Caria asbl
- 17/05/2016 Espace parole : Finances
- 21/05/2016 Journée Hobo
- 02/06/2016 Salon Habitools
- 04/06/2016 Sortie à la ferme, Kodiel
- 07/06/2016 Espace Parole : visite de et échange avec Ministre Frémault, Ministre du Logement de la Région Bruxelles Capitale
- 01/07/2016 Sortie à la ferme, Kodiel
- 19/07/2016 Espace parole : « Mon départ de TALITA : imaginons l'après-TALITA » (en collaboration avec asbl AprèsToe – service de guidance à domicile)
- 27/08/2016 Sortie annuelle avec (ex)hébergées au Domaine Provincial de Huizingen
- 10/09/2016 Pièce de théâtre aux Riches Claires
- 21/09/2016 Espace parole : L'alimentation
- 01/10/2016 Sortie à la ferme, Kodiel
- 18/10/2016 Espace parole : « Prendre Soins de sa Santé Mentale » (en collaboration avec asbl AprèsToe – service de guidance à domicile)
- 31/10/2016 Halloween
- 15/11/2016 Pièce de théâtre "Le Pont" aux Riches Claires
- 06/12/2016 Fête de Saint-Nicolas avec Hobo
- 06/12/2016 Atelier logement : « Un logement réaliste : état du logement. Droits et Obligations du locataire et propriétaire »
- 10/12/2016 Sortie à la ferme, Kodiel
- 15/12/2016 Projection « Parti du rêve du logement »
- 24/12/2016 Dîner de Noël



## TALITA en quelques chiffres

**15** Aperçu statistique  
**16** Données sur les femmes  
accueillies  
**27** Données sur les enfants  
accueillis



### Aperçu statistique

En 2016, TALITA a accueilli et accompagné 97 personnes : 50 femmes adultes (2 de ces femmes adultes sont des enfants majeurs accompagnant leurs mamans mais comptées comme adultes) et 47 enfants.

30 des femmes accueillies sont mères d'enfants mineurs. 3 d'entre-elles sont accueillies seules. Les 27 autres sont accueillies avec leurs 46 enfants mineurs et 1 enfant majeur. Deux d'entre elles étaient à nouveau enceintes pendant leur séjour à TALITA.

Six autres femmes sont mères d'enfants majeurs.

Les 14 autres femmes hébergées n'ont pas d'enfants.

Le nombre de nuitées (c'est-à-dire le total de nuits de toutes les hébergées de TALITA pendant l'année) s'élève à 6191 nuits pour les femmes et 6260 nuits pour les enfants. Ceci revient à un total de 12451 nuitées ; 3904 pour les adultes et 3389 pour les enfants en accueil communautaire (capacité de 22 lits) et 2287 pour les adultes et 2871 pour les enfants en accueil différencié (capacité maximale de 16 lits).

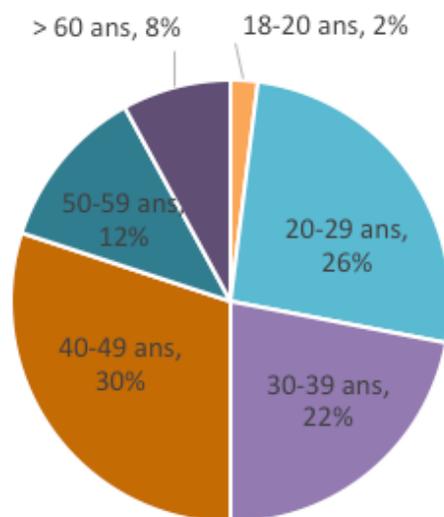
La durée de séjour moyenne était de 31.6 semaines (un peu plus de 6 mois), 19.9 semaines pour l'accueil communautaire et 60.7 semaines pour l'accueil différencié. En 2002, cette durée de séjour moyenne était de 6 semaines.

Le taux d'occupation total était de 89.76% pour 38 lits (90.82% pour la capacité en accueil communautaire et de 88.32% pour la capacité en accueil différencié).



## DONNEES SUR LES FEMMES ACCUEILLIES

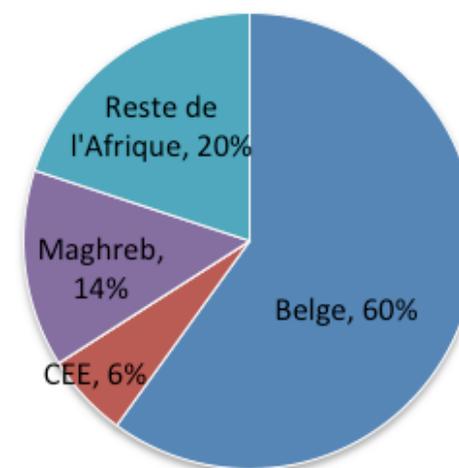
### Âge



En 2016, plus de trois quarts des femmes accueillies était âgée entre 20 et 49 ans.

Seulement 2% des femmes accueillies étaient âgées de 18 à 20 ans et 8% de 60 ans ou plus.

### Nationalité



60% des femmes accueillies en 2016 sont de nationalité belge.

En 2016, les femmes représentées dans le groupe « CEE » venaient d'Espagne (1), de Bulgarie (1) et d'Italie (1). Le groupe venant des pays du « Maghreb » était constitué de femmes de nationalité marocaine (7). Les nationalités des femmes du « reste de l'Afrique » étaient diverses : Congolaises (3), Sénégalaise (1), Guinéenne (1), Malienne (1), Camerounaise (1), Nigérienne (1), Béninoise (1) et Rwandaise (1).

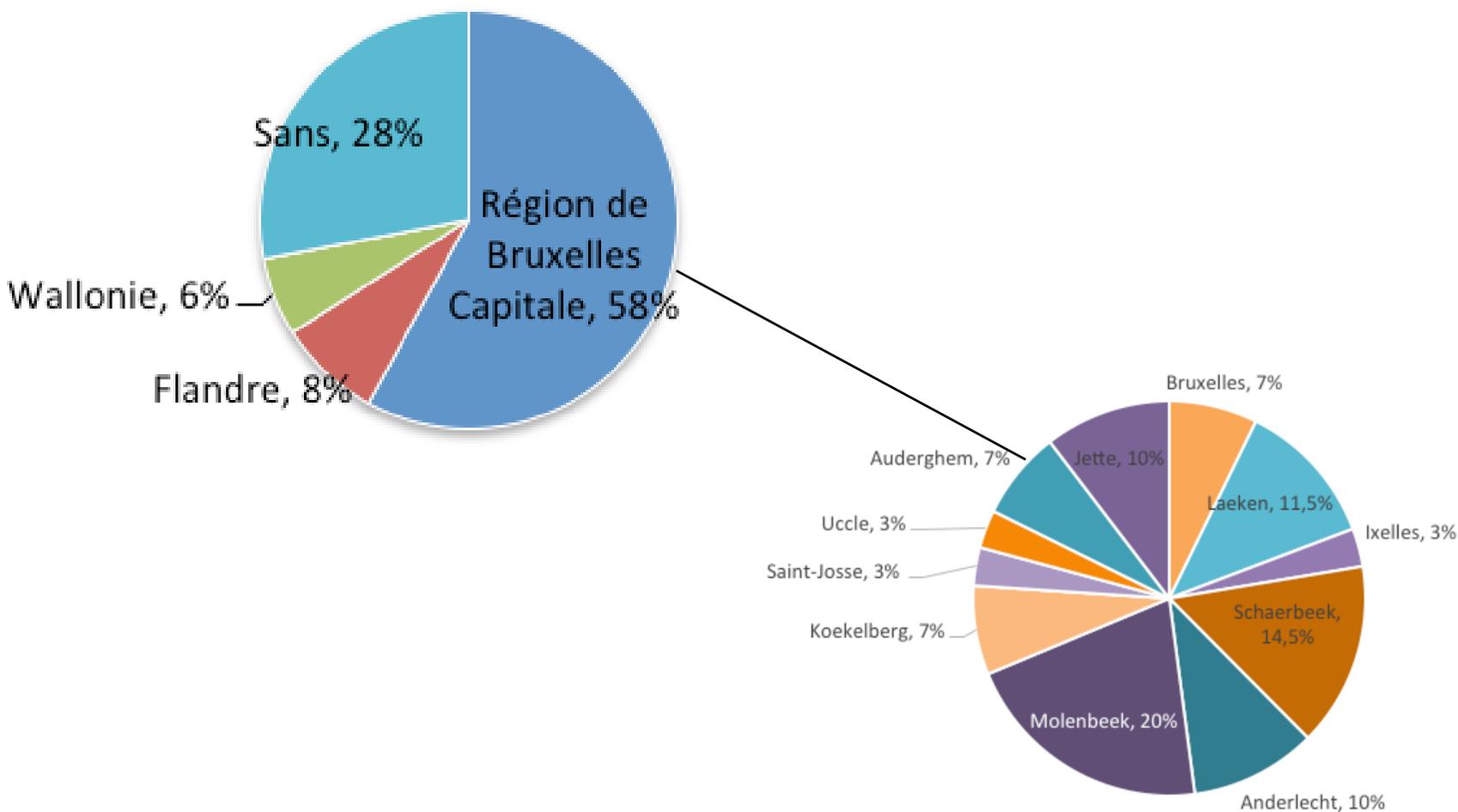
64.2% des femmes qui n'ont pas elles-mêmes la nationalité belge sont mères d'enfants avec la nationalité belge. 7 de ces femmes ont une carte de séjour sur base de regroupement familial (carte F) ; dont 3 sont confrontées à des violences conjugales.

### Domicile

Plus de la moitié des femmes accueillies (58%) étaient domiciliées en région de Bruxelles-Capitale.

Le groupe « sans » domicile (28%) concerne 14 femmes radiées au moment de leur accueil.

Au total, 14 hébergées ont bénéficié d'une adresse de référence. TALITA a en effet activé la procédure d'adresse de référence pour sept femmes radiées lors de leur entrée dans la maison. Sept autres femmes bénéficiaient déjà d'une adresse de référence à leur arrivée (Schaerbeek, Arlon, Anderlecht, Bruxelles, Uccle et Saint-Gilles).



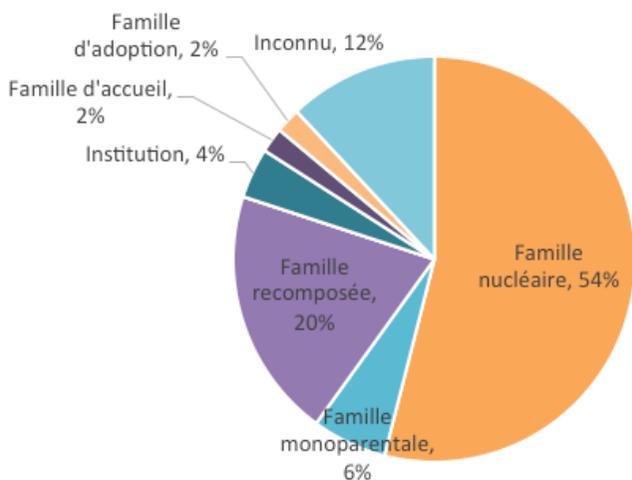
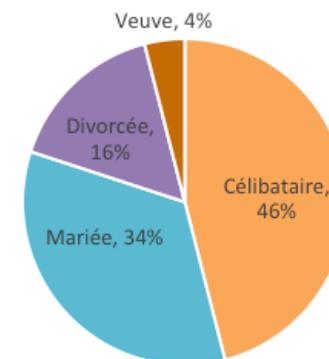
### Etat civil

Ces statistiques tiennent compte de l'état civil officiel à l'arrivée et non pas de l'état de fait. Une femme peut donc par exemple, être mariée mais séparée de fait, ou célibataire mais en couple.

16 des 17 femmes mariées étaient confrontées à des problèmes conjugaux (dont 11 avec violence conjugale). Une d'entre-elles était séparée de fait.

Des 22 femmes célibataires, 11 étaient accompagnées de leurs enfants.

Trois des six femmes divorcées ont été accueillies à TALITA avec leurs enfants.

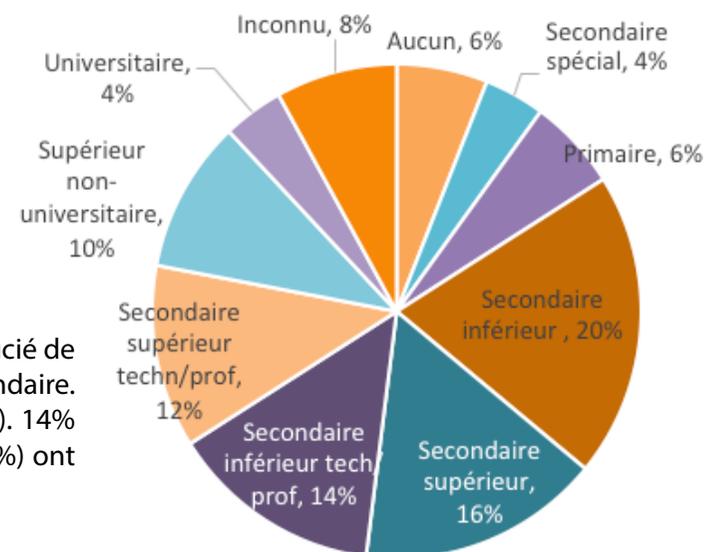


### Enfance

Plus de la moitié des femmes accueillies ont eu l'expérience d'une famille dans laquelle les deux parents (biologiques) étaient présents.

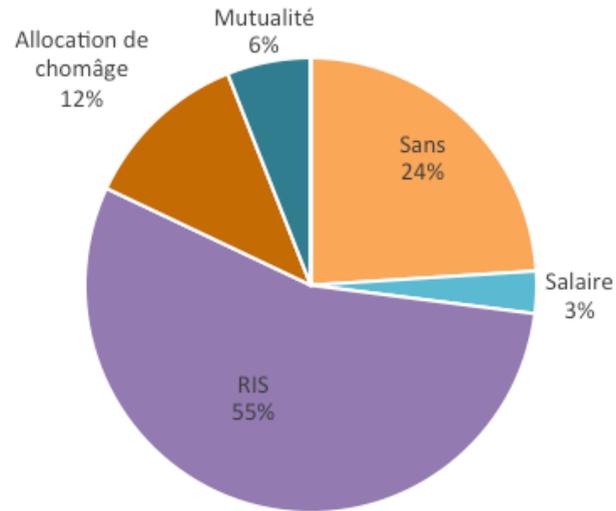
### Niveau d'étude (Plus haut diplôme obtenu)

6% des femmes accueillies en 2016 n'ont bénéficié d'aucune scolarité. 6% ont uniquement bénéficié de l'enseignement primaire. 36% ont suivi l'enseignement général dont 16% jusqu'à la fin du secondaire. 26% ont bénéficié de l'enseignement professionnel ou technique (14% inférieur, 12% supérieur). 14% ont suivi un enseignement supérieur (10% non-universitaire, 4% universitaire). Deux femmes (4%) ont suivi l'enseignement spécial. Pour 4% la scolarité est inconnue.

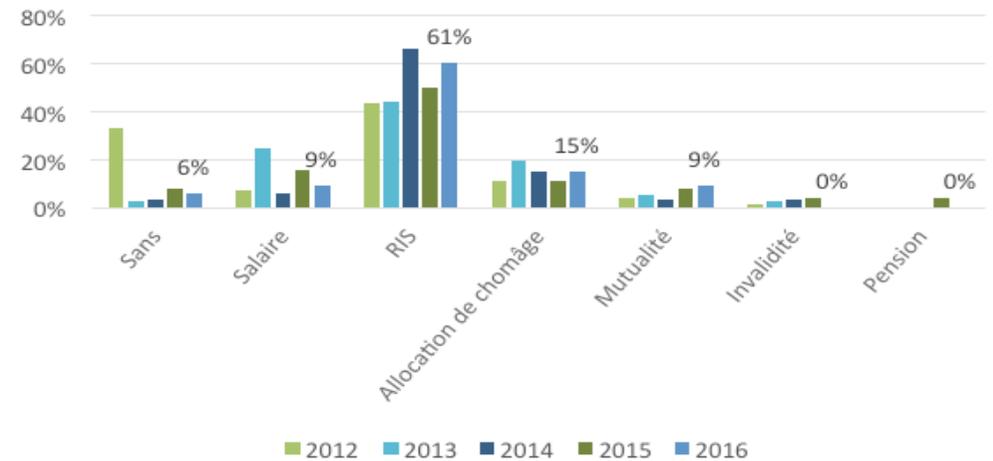
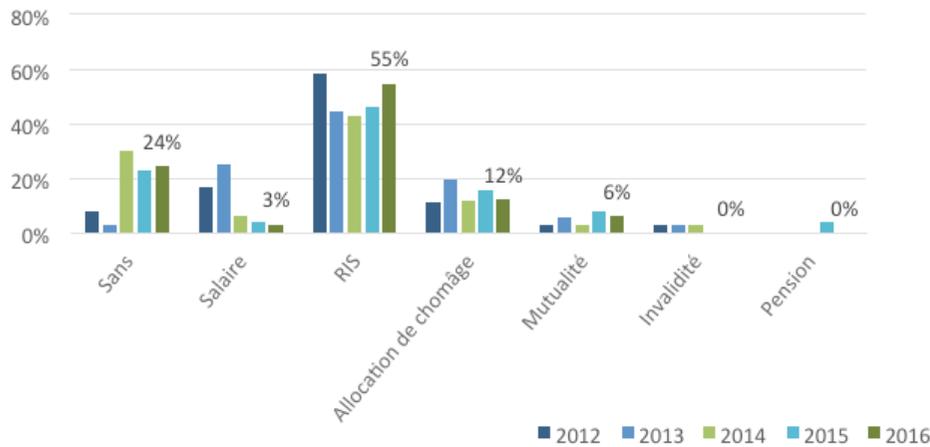
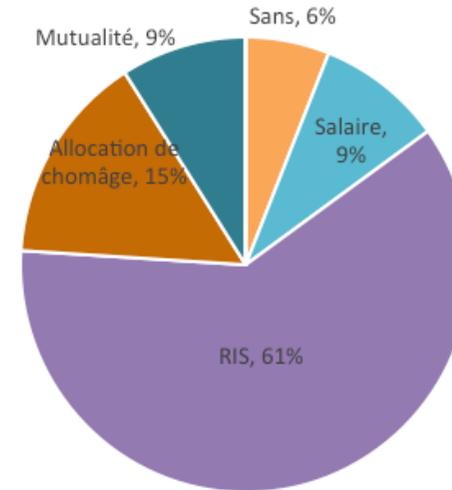


**Revenus avant et après TALITA**

**AVANT:**



**APRÈS:**



Les 17 femmes accueillies à TALITA avant le 31/12/2016 et toujours présentes au 01/01/2017 ne sont pas reprises dans ces statistiques.

Presqu'un quart des femmes (24%) ne bénéficiait d'aucun revenu au moment de leur entrée à TALITA. Elles étaient à charge de leurs époux (2) ou de leurs parents (1). D'autres (5) avaient perdu leur droit au revenu (RIS ou chômage) pendant la période d'instabilité précédant leur séjour à TALITA.

De ces huit femmes, quatre ont obtenu le RIS (revenu d'intégration sociale) via le CPAS pendant leur séjour à TALITA. Une d'entre-elle a pu ré-accéder à ses allocations de chômage et une autre a décroché un emploi. L'accompagnement au sein de la maison d'accueil joue un rôle crucial dans l'accès aux droits sociaux tels que l'acquisition d'un revenu d'intégration sociale ou une indemnité de chômage. Deux femmes n'avaient toujours aucun revenu à la fin de leur séjour à TALITA.

Celles qui bénéficiaient d'un revenu d'intégration sociale à leur arrivée à TALITA (18) ont soit gardé cette source de revenu (16), soit ont été reconnues en incapacité de travail (1) soit ont trouvé un travail (1).

Les femmes sont souvent aidées par le centre de jour Hobo dans leur recherche d'emploi. Cette année, elles ont conclu des contrats de travail dans le domaine de la vente et du secrétariat.

Le montant moyen du revenu de notre public suffit à peine pour survivre. Évidemment, être en lien avec des services sociaux permet d'être informé sur les différentes possibilités qui existent afin de réduire certains frais (par exemple avec une carte médicale, l'aide sociale ou des bourses pour des frais scolaires et des frais d'inscriptions aux activités pour enfants, etc.). L'article 27 (projet pour la promotion de la culture pour les personnes démunies) est souvent méconnu. Les loyers étant souvent tellement élevés et les revenus pour les besoins de base tellement limités, il est souvent question de gestion budgétaire sur base de « frais reportés » (le paiement des factures est reporté au mois suivant ou des plans de remboursements sont négociés) ou d'endettement.

Pour le paiement des frais d'hébergement, le CPAS est intervenu dans 78% des cas (36) avec un « réquisitoire de prise en charge ». 22% des femmes accueillies (14) intervenaient elles-mêmes dans le paiement total des frais d'hébergement.

### Problématiques

Il n'est pas toujours évident de distinguer la problématique principale au vu des situations complexes et multi problématiques de la majorité des femmes accueillies.

Par exemple, une dame avec une déficience mentale se retrouve en maison d'accueil avec pour problématique principale un conflit familial. D'un point de vue statistique, cette femme sera comptée parmi les dames de la catégorie « conflit familial » alors qu'il sera avéré plus tard dans son séjour que la déficience de cette dame était la source des conflits au sein de sa famille, désespérée et mal outillée pour la gestion de ce handicap au quotidien.

Il est d'ailleurs intéressant de comparer la principale problématique annoncée par les hébergées à leur arrivée et la principale problématique définie par les travailleurs de TALITA en fin de séjour. Nous avons d'ailleurs, depuis l'année dernière, tenu compte pour les statistiques des problématiques annoncées par les hébergées en début de séjour, ce qui peut expliquer certains écarts avec les chiffres des années précédentes.

Les problèmes matériels (40%) concernent des femmes qui ont perdu leur logement. Ces femmes sont des mamans avec enfants et femmes seules qui n'ont plus su payer leur loyer, ainsi que des personnes seules socialement et émotionnellement instables qui ne trouvent pas à temps l'aide et le soutien adapté. **Pour 11 de ces 20 femmes, l'équipe de TALITA a défini, en fin de séjour, soit une problématique psychiatrique (trouble psychique), soit une problématique personnelle (état de fragilité passager ou parcours de vie chaotique).**

Les problématiques conjugales (48%) concernent cette année entre autres 28% de situations avec violence. Le lien entre violence conjugale et titre de séjour étant étroitement lié, 8 d'entre elles avec un permis de séjour précaire, comme un permis de séjour A (permis de séjour temporaire) ou F (regroupement familial), se sont retrouvées dans une insécurité de pouvoir préserver leur titre de séjour. 5 de ces femmes n'ont pas elles-mêmes la nationalité belge mais sont mères d'enfants avec la nationalité belge et ont une carte de séjour sur base de regroupement familial (carte F).

Les situations de conflits familiaux (10%) concernent des conflits entre frère et sœur ou parents/beaux-parents et enfants vivants sous le même toit.

Les problématiques personnelles (2%) concernent des femmes qui sont soit en état de fragilité passager et exceptionnel dans un parcours de vie « classique » lié à un évènement précis (décès d'un proche, phase de vie...), soit qui présentent un parcours de vie chaotique, une fragilité liée à une instabilité mentale sans pour autant relever d'un suivi ou diagnostic psychiatrique. Même si à leur arrivée seulement 2% des hébergées ont reconnu cette fragilité, en fin de séjour, **l'équipe de TALITA aura désigné pour 30% des femmes une problématique personnelle de ce type.**

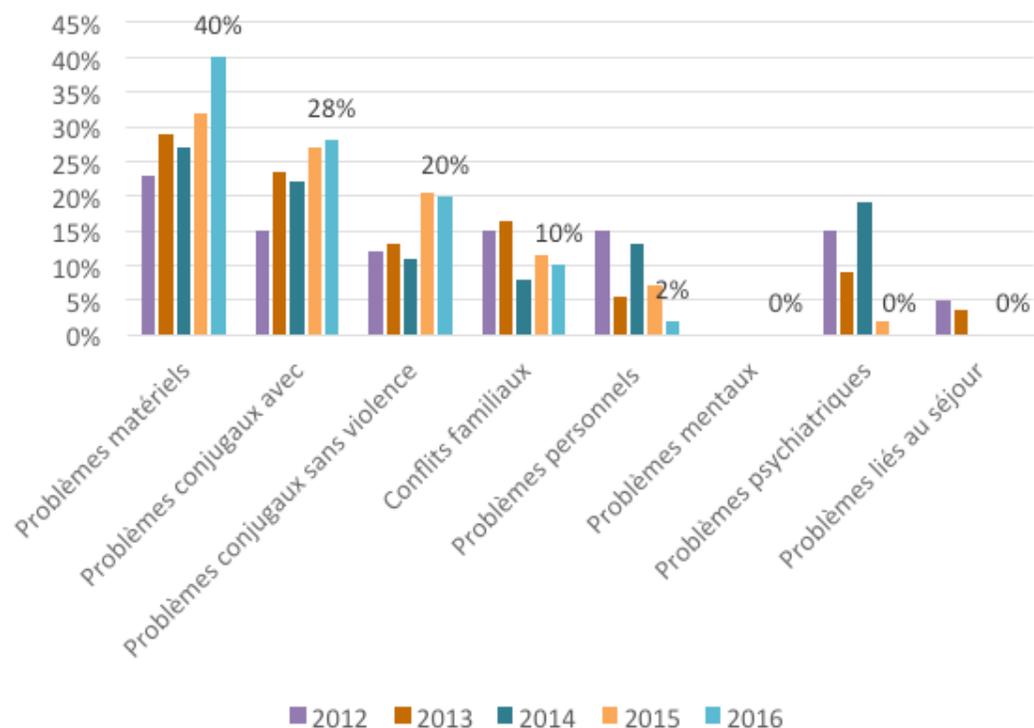
Les problèmes mentaux (0%) ont concerné, les dernières années, par exemple des personnes avec un handicap mental qui pendant longtemps ont pu vivre de manière autonome mais qui, suite à un nouvel évènement, rencontrent des difficultés liées à leurs limites. **Cette année, TALITA a accueilli une femme présentant une déficience mentale.** Cette dernière ne considérait pas cette déficience comme principale problématique et n'est donc pas reprise sous cette catégorie.

Les problématiques psychiatriques (0%) concernent des femmes présentant des troubles psychiques diagnostiqués et reconnus ou encore des femmes dépendantes à l'alcool, la drogue, aux médicaments ou à plusieurs types de substances. Aucune femme n'a avancé sa problématique dès son arrivée. **Pourtant, TALITA a accueilli au cours de l'année quatre femmes pour lesquelles un diagnostic ou un suivi psychiatrique étaient en cours. L'équipe a également suspecté une problématique psychiatrique pour deux autres femmes. Enfin, deux de ces femmes présentant un diagnostic ou une suspicion psychiatrique étaient aussi dépendantes soit à l'alcool, soit aux médicaments.**

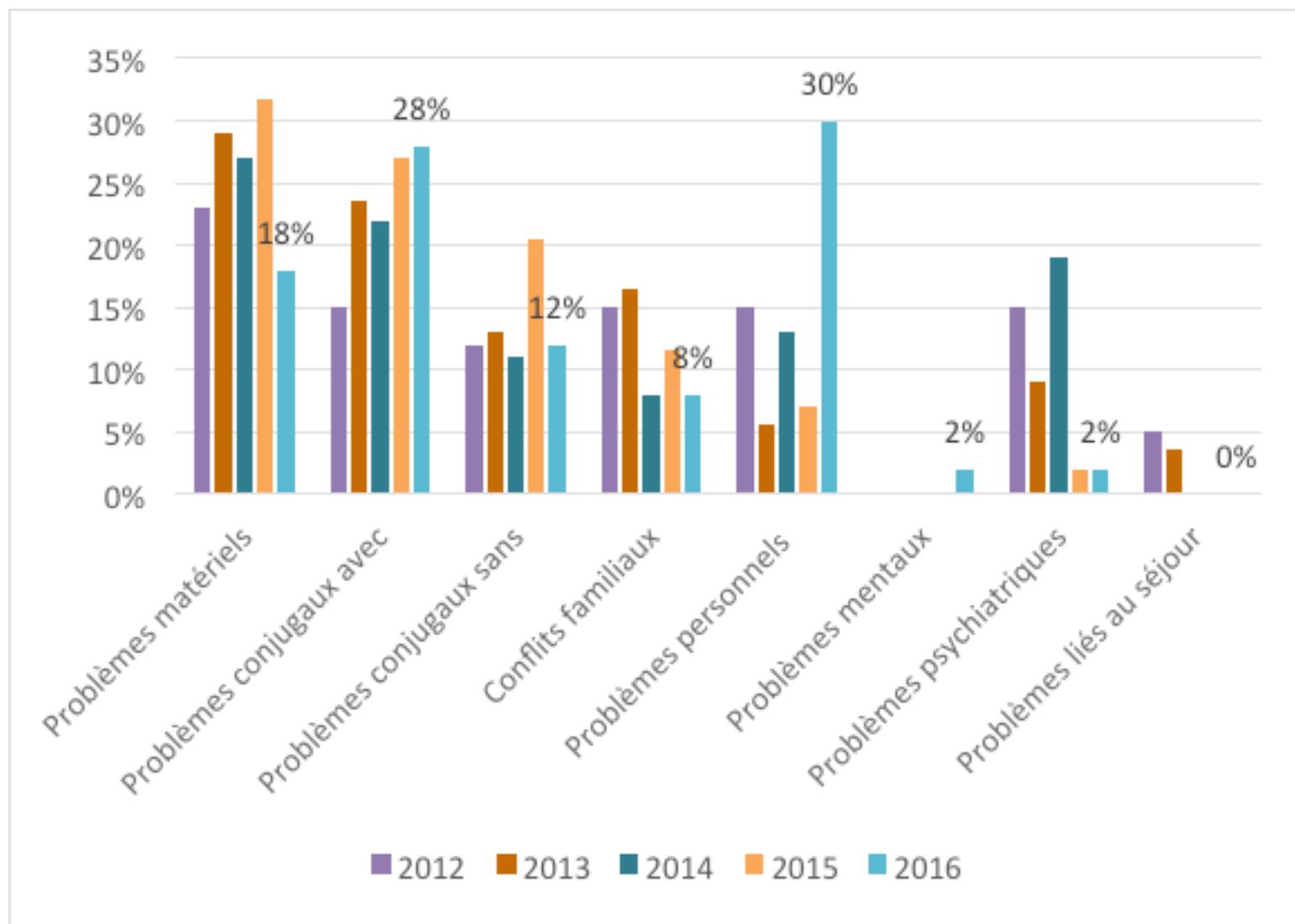
Les problématiques de permis de séjour ont surtout concerné, les années précédentes, les statuts précaires de familles européennes et des cas de traite des êtres humains. Cette année, l'équipe de TALITA a accueilli de nombreuses femmes qui risquaient de perdre leur permis de séjour en Belgique. Toutefois, leur problématique principale étant conjugale (souvent avec violence),

celles-ci ne sont pas reprises dans ces chiffres mais bien dans les chiffres « problématique conjugale ».

**Problématiques annoncées par les femmes à leur arrivée**

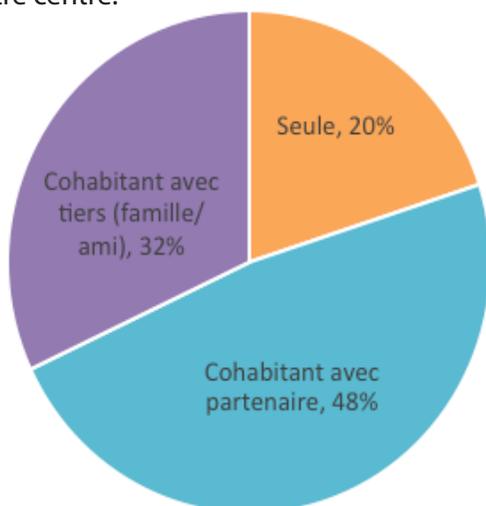


**Problématiques constatées par l'équipe en cours de séjour :**



### Situation de vie avant la demande d'aide

Ces statistiques démontrent les différentes situations de vie dans lesquelles les femmes accueillies se trouvaient avant de faire leur demande dans le secteur de l'aide aux personnes sans-abri. Dans le cas où elles se trouvaient dans un autre centre d'accueil ou d'urgence avant TALITA, nous avons ici enregistré la situation dans laquelle elles se trouvaient avant d'être accueillies dans cet autre centre.

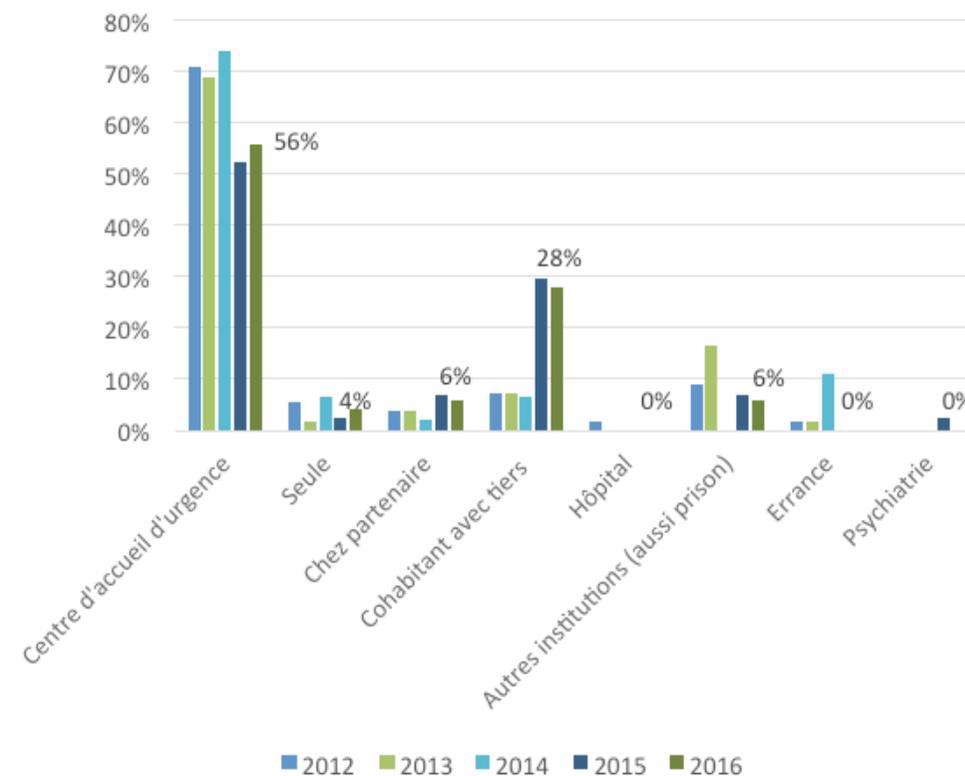


Six des dix femmes de la catégorie « seule » vivaient avec leur(s) enfant(s).

Quatorze des vingt-quatre femmes « cohabitant avec un partenaire » habitaient avec leurs époux. Dix habitaient avec leur partenaire mais gardaient le statut de « célibataire ».

Seize autres femmes habitaient « avec un tiers » (dont neuf avec famille (enfants, sœur ou frère, parents, grands-parents) et sept avec des amis).

### Lieu de vie (juste avant l'accueil à TALITA)



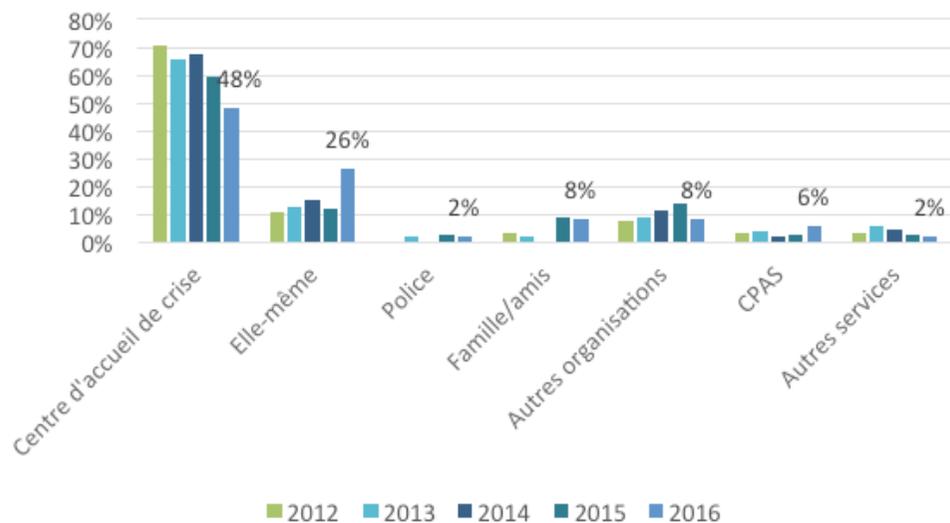
### Orientations

Presque la moitié des femmes accueillies (48%) ont été réorientées à TALITA par un centre d'hébergement d'urgence (comme Ariane ou les centres de crise de Halle ou le SAMU Social). La plupart y ont séjourné avant d'être hébergées à TALITA. C'est de cette façon que fonctionnent les centres d'urgence en tant que relais dans une situation qui nécessite à la fois un

## RAPPORT D'ACTIVITE 2016 - TALITA asbl

accueil immédiat de courte durée mais également la possibilité de travailler structurellement à plus long terme.

Les femmes qui ont elles-mêmes formulé leur demande (par téléphone) séjournèrent seules (2), chez leur partenaire (1), chez des tiers (4), en prison (1), en maison maternelle (1) ou en centre d'accueil d'urgence (3) avant leur accueil à TALITA.



### Autres séjours en maison d'accueil

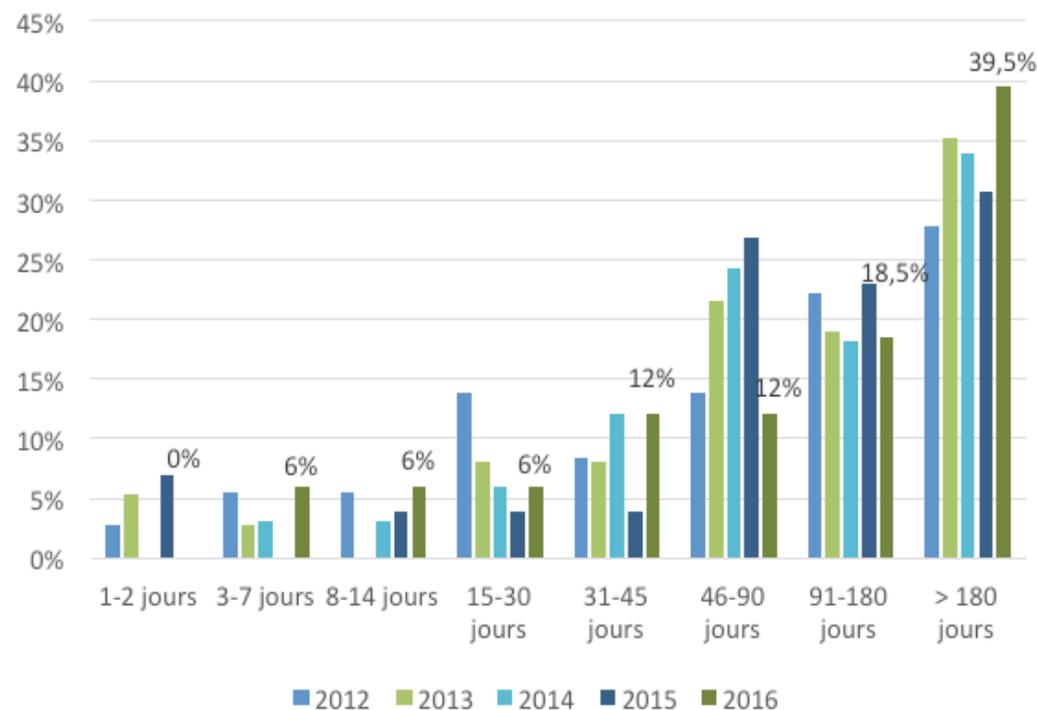
30% des femmes ont connu d'autres maisons d'accueil ou centres d'hébergement d'urgence avant le séjour en cours dans le secteur sans-abri.

Deux d'entre-elles ont séjourné pour la deuxième fois à TALITA. Ces deux femmes présentaient soit une problématique psychiatrique, soit une problématique personnelle (parcours de vie chaotique). D'anciennes hébergées se retrouvant dans la nécessité sont ré-accueillies à TALITA afin de continuer sur des pistes déjà travaillées dans le passé.

### Durée de séjour

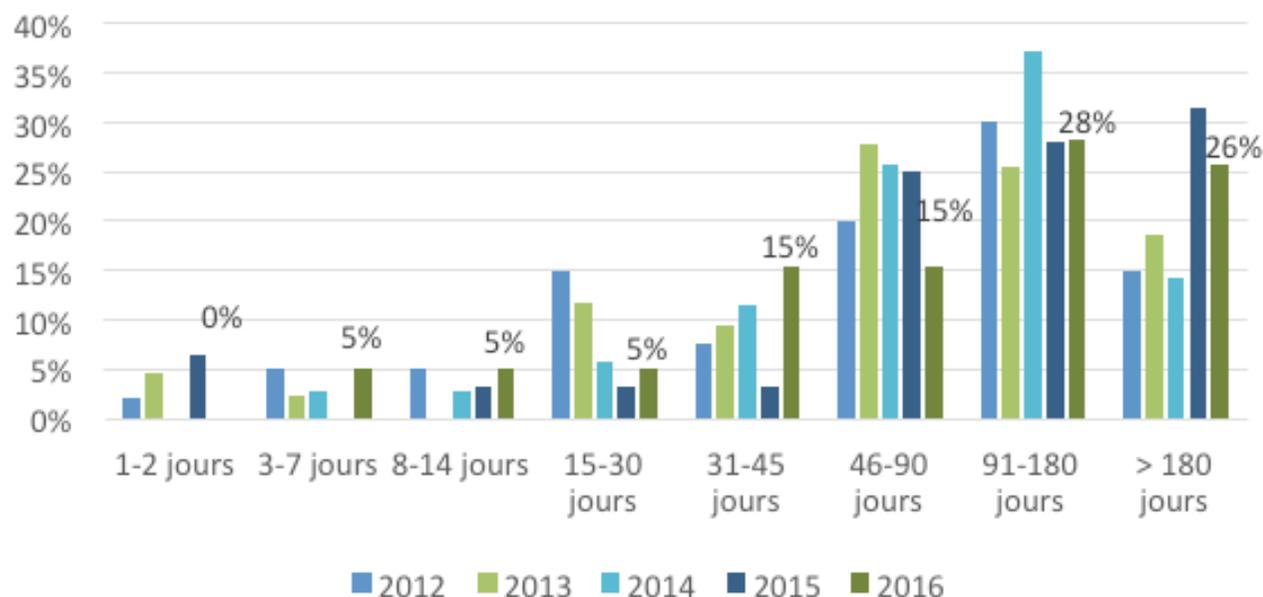
#### Durée de séjour totale

Le premier tableau indique la durée totale du séjour des hébergées au sein de TALITA (accueil communautaire éventuellement suivi de l'accueil différencié ou accueil différencié seul).



Les 17 femmes accueillies à TALITA avant le 31/12/2016 et toujours présentes au 01/01/2017 ne sont pas reprises dans ces statistiques.

Durée de séjour: accueil communautaire



Les 10 femmes adultes accueillies avant le 31 décembre 2016 et qui séjournent toujours dans l'accueil communautaire de TALITA au 1er janvier 2017, ne sont pas reprises dans ces données.

Les longs séjours sont principalement liés à la difficulté de trouver un logement décent à prix abordable.

Une partie croissante des hébergées arrive à TALITA dans un état fragilisé au niveau social et relationnel. Ces femmes nécessitent une guidance intensive et un soutien important pendant leur séjour et souvent après également. Les chiffres de ce rapport ne concernent que les femmes accueillies dans la maison d'accueil mais pourtant, de plus en plus d'anciennes hébergées nécessitent et sollicitent l'aide de TALITA dans les 4 mois qui suivent leur séjour. Le casse-tête administratif et l'organisation pratique (et matérielle) nécessitent une certaine coordination. Nous demandons que cette phase post-hébergement, réel travail de maintien et de prévention, soit reconnue et subsidiée.

Nous constatons que les problématiques conjugales et les conflits familiaux induisent souvent des durées de séjour plus longues, notamment suite aux traumatismes développés au cours de longues années de violence ou suite à une longue dépendance à un compagnon ou un membre de la famille et l'obligation de devoir apprendre à faire les choses de manière autonome. N'oublions pas les conséquences sur le bien-être des enfants, non seulement résultant de ces conflits familiaux mais également des changements induits suite au départ du domicile.

Les séjours plus courts sont, quant à eux, plutôt liés à des personnes aux vies plus déstructurées, présentant, par exemple, des problématiques de dépendance ou autres problématiques psychiatriques. Nous souhaitons ici souligner l'importance des collaborations avec d'autres secteurs (santé mentale et handicap).

### Suivi extérieur

35 femmes (70%) bénéficient d'un accompagnement supplémentaire externe avec lequel nous nous concertons au bénéfice de la femme/famille. Ceci concerne des services de préventions de violences conjugales, des services de médiation de dettes, des services de soutien éducatif ou de protection de la jeunesse dans le cadre de la relation mère-enfant, des services de santé mentale, des centres de jours (Hobo, plus spécifiquement dans la recherche de formations/travail), des services d'aide aux justiciables, des services ambulatoires ou des services sociaux généralistes.

### Formation

Sept des 50 femmes accueillies (14%) ont soit poursuivi (1) leurs études secondaires (secondaires générales) ou formation (employée administrative, puéricultrice) (2), soit commencé (4) une formation en langue (français et néerlandais) ou le jury central pendant leur séjour à TALITA en 2016.

### Destination après le séjour à TALITA

58% des femmes accueillies habitent dans leur logement personnel après leur séjour à TALITA. Cinq de ces dix-sept femmes qui ont quitté TALITA pour un logement ont réussi à trouver un logement via une agence immobilière sociale (4) ou ont intégré un logement social (1).

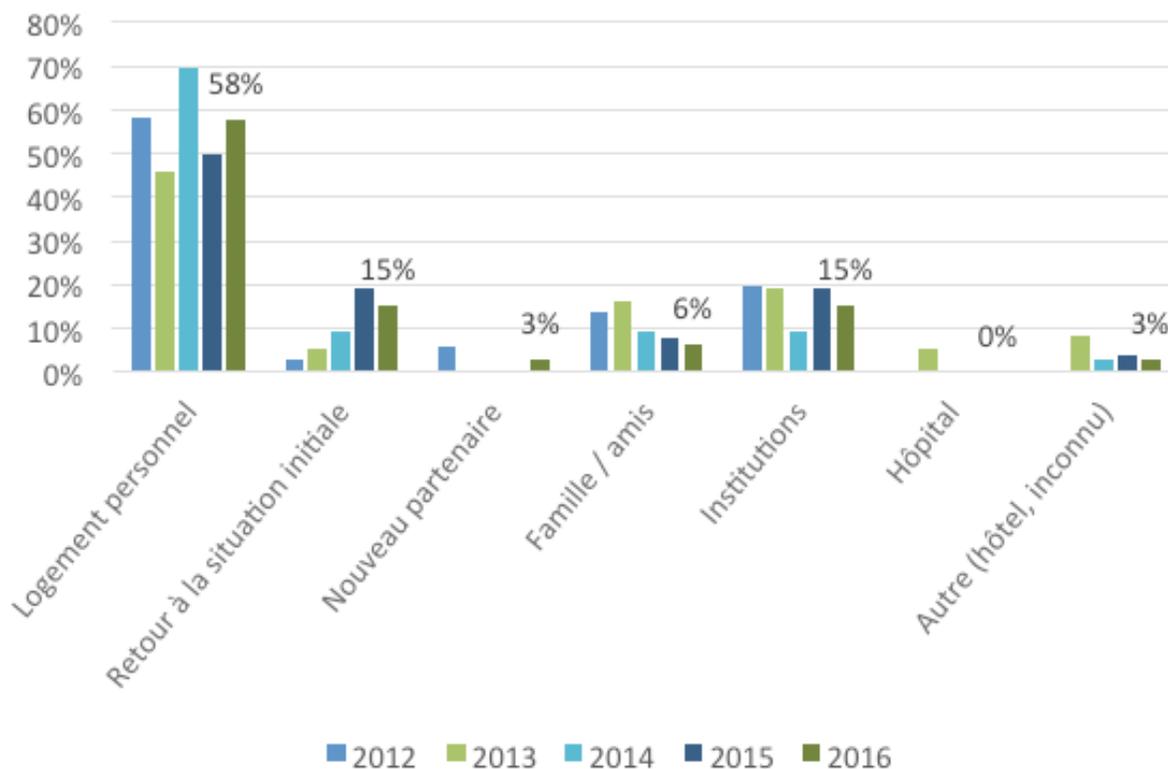
15% sont retournées à leur situation initiale. Il s'agit de cinq femmes qui avaient intégré la maison d'accueil suite à des problématiques conjugales avec violence.

6% ont trouvé un accueil chez la famille ou chez des amis en

attente d'un logement.

15% ont quitté TALITA pour d'autres institutions du secteur sans-abri (réorientation vers une maison maternelle (1), vers d'autres maisons d'accueil pour femmes suite à des longs séjours (entre 9 et 18 mois) (2) ou vers des maisons d'accueil mixtes pour des femmes en couple (2).

La catégorie « autres » (3%) comprend une destination inconnue.



## DONNEES SUR LES ENFANTS ACCUEILLIS

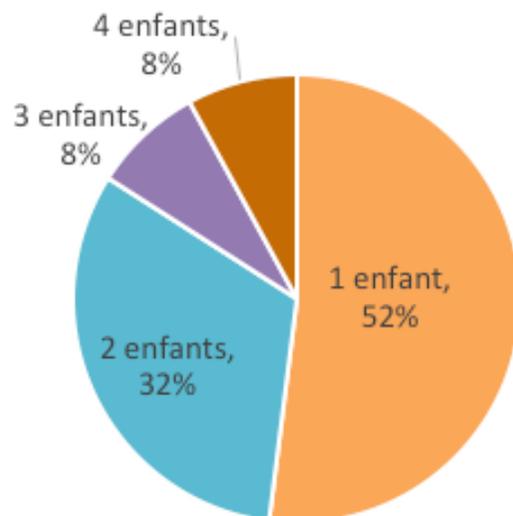
Des 47 enfants accueillis à TALITA, 16 avaient encore des contacts avec leur père.

Des entretiens de sensibilisation au sein de TALITA ont permis à 13 enfants de reprendre contact avec leurs pères. Pour 2 autres enfants, une décision du juge (« Les mesures urgentes et provisoires ») ou autre médiation a permis un contact avec le papa.

15 enfants n'avaient pas du tout de contacts avec leurs papas. Les possibilités et l'intérêt de le faire ont néanmoins été discutés.

Les papas de 3 enfants étaient décédés.

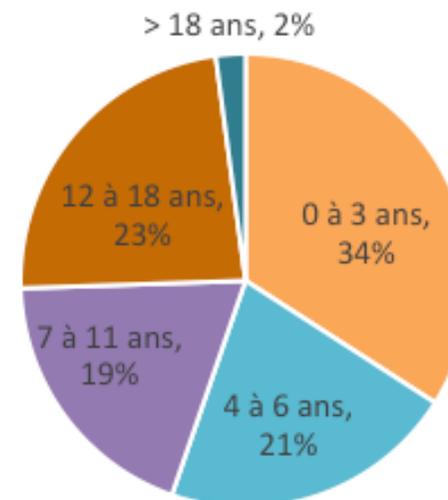
### Composition des familles accueillies



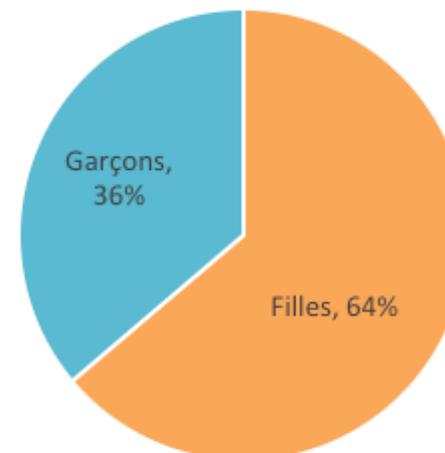
Ces chiffres sont directement liés aux disponibilités des chambres à TALITA.

Nous offrons en effet 1 chambre pour les grandes familles (maman + 5 enfants maximum), 4 chambres pour familles avec 1 à 2 enfants et 6 chambres pour femmes seules.

### Âge des enfants accueillis



### Sexe des enfants accueillis





## TALITA en quelques projets

29 Projet enfant  
30 Espace parole  
33 Annexe

## PROJET ENFANT

Le bien-être des enfants et de leur famille est le noyau central de notre accompagnement. Nous partons du principe de la valorisation des ressources et des compétences des parents pour assurer l'épanouissement et l'éducation de leurs enfants.

Offrir un cadre d'accueil en soutien aux familles est fondamental. Cela peut se traduire par les rituels du quotidien comme stimuler l'enfant à prendre le petit-déjeuner chaque jour ou sensibiliser la maman au besoin de l'enfant à jouer et avoir des loisirs. Ces fondements contribuent à son éveil, à son développement et à son bien-être.

L'aménagement de l'accueil de l'enfant se définit également par l'offre de temps et d'espace : un lieu d'écoute, d'expression, d'échange avec les travailleurs et avec ses pairs ou tout simplement un lieu pour se poser.

Notre travail est en constante évolution selon le profil des familles et au gré des besoins qui se présentent au quotidien. Au fil des années, ils nous stimulent à renforcer et à développer nos approches éducatives : l'entretien individuel, la permanence du mercredi après-midi, la réunion d'enfants, la réunion des mamans, les sorties pédagogiques et de détente, etc.

Nous tenons compte de la problématique individuelle et familiale et de ses impacts sur le bien-être de l'enfant : séparation des parents, surendettement familial, instabilité et errance institutionnelles, problématiques liées à la « parentification » de certains jeunes enfants, enfant témoin et/ou victime de violences conjugales. Puis, en collaboration avec les parents, nous effectuons un état de lieu des situations et définissons si nécessaire un plan d'accompagnement.

La mobilisation des deux parents, dans la mesure du possible, est un pilier sans équivoque dans l'apaisement des angoisses et des questionnements des enfants dans le contexte de la séparation. C'est pourquoi il est primordial d'impliquer le papa dans le processus adapté, vu la relation parfois encore conflic-

tuelle entre les parents.

En 2016, notre équipe a travaillé à plusieurs reprises avec des enfants qui bénéficiaient soit d'un suivi SAJ, soit d'un suivi SPJ.

Nous avons malheureusement constaté un manque de place dans les services de l'Aide à la Jeunesse, notamment dans les SAIE et autres services ambulatoires pour familles, et, par conséquent, les temps d'attente parfois longs avant une prise en charge par un de ces services. Nous avons également parfois manqué d'informations nécessaires pour un accompagnement efficace des enfants accueillis, que ce soit au SAJ ou au SPJ.

Conscients de la charge de travail de ces services et persuadés de l'importance de la collaboration entre notre maison d'accueil et le SAJ/SPJ, nous sommes toujours désireux de poursuivre l'échange entamé en 2015 avec le SAJ et bien entendu preneur pour toute collaboration avec le SPJ.



## ESPACE PAROLE

Elle, seule ou accompagnée de ses enfants, vient d'arriver à TALITA. La voilà membre d'une vie en communauté composée de femmes et d'enfants. C'est le début d'une expérience pleine d'émotions et chargée de nombreuses questions concernant le présent et l'avenir.

L'Espace Parole de TALITA est l'occasion de partager des émotions, des idées et des questions liées à cette vie de groupe, mais également des informations concernant différents domaines de vie (santé, finances, relations, bien-être, société, politique, logement, ...).

Cette réunion pourrait se définir de diverses façons parce que chacune de ces animations se vit d'une manière unique et personnelle par les personnes qui y participent. La définir serait la limiter, or la créativité n'a pas de limites. Cependant, nous voudrions vous présenter en quelques mots ce projet existant depuis 2004 au sein de notre maison d'accueil.



### Echange

Le but de cette réunion vise à échanger une opinion, un ressenti, une question et/ou une information quant à un sujet déterminé par le groupe de femmes et/ou les travailleurs sociaux de TALITA. L'importance est de prendre la parole et d'être à l'écoute de ce que les autres personnes sont prêtes à partager.

### Soirée

À raison d'une fois par mois, après le repas et la vaisselle, lorsque les plus petits sont au lit, c'est le moment de se rencontrer au living pour l'Espace Parole. À la chaleur de quelques bougies et au goût d'une douceur au chocolat, les résidentes de TALITA discutent de leur parcours et leurs expériences en lien avec le thème proposé.

### Participation

Chaque résidente est invitée à participer à cette soirée, où les travailleurs sociaux et/ou autres intervenants sont présents pour échanger quant au thème annoncé.

### Action

Chacun est maître de ses choix. La parole peut précéder l'action, l'action peut précéder la parole. La réflexion de cette parole peut influencer positivement nos choix, notre avenir. Les idées, les informations et le partage de ressentis peuvent nous préparer à l'action et nous armer d'outils. En partageant des idées, nous développons des pensées. Les personnes sont les artisans de leur vie!

### Communication

Chaque personne a une trajectoire de vie et chaque personne joue un rôle dans la société. Chaque personne a un regard sur tout ceci. Pourquoi ne pas mettre des mots là-dessus? Recherche logement, alimentation saine, communication non violente, vivre à TALITA, émotions, bien-être, théâtre-thérapie, auto-défense; ce sont des exemples de thèmes ayant été traités en groupe avec le soutien de divers intervenants extérieurs, tel que : L'asbl Bravvo, Samenlevingsopbouw, Docteur Dominique Daniel (SMES), AIS Habitat et Rénovation, Asbl Garance, Nathalie Wegnez (comédienne).

### Espace

Un Espace, un espace particulier, un espace commun, un espace de convivialité, où la Parole est spontanée, libre et singulière. L'Espace Parole est un moment de concertation entre les travailleurs sociaux et les femmes résidant à TALITA. Les résidentes partagent leurs savoirs et émotions liés à leur séjour. D'une part, l'équipe sociale est à l'écoute de la manière dont le groupe vit cette cohabitation si particulière. D'autre part, les femmes reçoivent des informations de la part des travailleurs sociaux. Le quotidien à TALITA est discuté afin que chacun puisse être considéré et valorisé dans son rôle.

### **P**arole

Il n'est pas évident de prendre la parole en groupe. C'est pourquoi l'Espace Parole encourage les femmes à s'exprimer, en les valorisant et en les respectant dans leur opinion et dans leur rythme. C'est un moyen de sensibiliser au droit d'expression, et au droit au silence.

### **A**nimation

Un travailleur social fixe anime la réunion en donnant l'occasion à chacun de pouvoir exprimer son point de vue. Il participe au débat et est garant du maintien d'une atmosphère respectueuse et conviviale.

### **R**ompre la routine

Sortir de la routine liée aux diverses démarches socio-administratives. Souffler, prendre le temps de partager une soirée, s'offrir l'opportunité d'entendre et partager d'autres idées. Simplement se sentir reconnue dans son discours. Savoir que cette soirée vous est dédiée.

### **O**uverture

L'Espace Parole est un moment d'ouverture de soi-même, vers le groupe et vers la société. C'est pourquoi nous nous accordons sur les points suivants :

- Respecter la parole de chacun,
- Ne pas interrompre,
- Parler en « je » plutôt qu'en « tu »,
- Ce qui est dit en groupe reste dans le groupe.

### **L**angage

Différents médias sont utilisés pour communiquer :

- Le langage verbal,
- Le langage corporel,
- Le langage écrit,
- Le langage par une illustration,
- Le langage par un autre outil. Finalement, l'être humain s'arrange pour trouver un moyen de communiquer et d'entrer en interaction avec les autres.

### **E**ntraide

L'entraide est bien présente à TALITA. La vie en communauté n'est pas toujours facile mais le système de solidarité reconnaît les compétences, les qualités et les vertus de chacune des femmes. Lors de l'Espace Parole, nous soulignons leurs qualités et leurs ressources en prenant en compte les limites et obstacles rencontrés.

## Dodelijk partnergeweld: de lacunes in het systeem

Jaarlijks komen er in België 162 voornamelijk vrouwen om door partnergeweld en zijn er 40.000 aangiften. En dat is maar het topje van de ijsberg. Hoe komt het dat er militairen in onze straten staan en er huiszoekingen plaatsvinden op zoek naar terroristen, maar dat er niet meer moeite wordt gedaan voor de preventie van partnergeweld vraagt psychologe Mara De Belder zich af?

Mara De Belder

donderdag 27 oktober 2016



Op het einde van vorige zomer overleed Thlari R., een vrouw van 33, aan partnergeweld. Ze werd door haar ex neergestoken op straat, op klaarlichte dag, voor de oger van hun kinderen. Velen waren geschokt, verschillende sociale organisaties en opvangthuizen bundelden hun krachten om dit afschuwelijke voorval aan te kaarten en aan te klagen.

### Dodelijk partnergeweld

Maar de moord werd behandeld als een fait divers, en niet meer. Een krantenkop luidde: "Dodelijk partnergeweld is moeilijk te voorkomen." Er werd niet verder ingegaan op de achterliggende oorzaken, hoe dit voorkomen had kunnen worden, en welke fouten in het systeem zo'n tragedie mogelijk maken. Sta me toe dit wel te doen.

Thlari R. had al meerdere malen haar thuis verlaten met haar kinderen. Ze diende talloze klachten in tegen haar gewelddadige man, die haar om de haverklap bedreigde met de dood. Het geweld was al meer dan vier jaar bezig, maar haar klachten werden niet serieus genomen.

Eenmaal zette de politie haar thuis terug af, nadat zij een klacht had ingediend op het commissariaat. Een andere keer zag de politie het partnergeweld met eigen ogen aan. Toen kwamen ze (gelukkig) tussenbeide, brachten de vrouw naar het ziekenhuis en lieten de man thuis achter.

Na de ongelukkige dood van deze vrouw, eind vorige zomer, reageerde het parket met "We beschikken niet over een glazen bol". Waren de talloze klachten dan niet genoeg? De politie of het gerecht had veel eerder kunnen en moeten ingrijpen, dan had niet alleen deze vrouw nog geleefd, maar hadden ook haar kinderen aan hun afschuwelijk lot kunnen ontkomen. De oudste van de kinderen die de gewelddaad als getuige meemaakte is amper vijf jaar, en heeft een grote kans om voor het leven getraumatiseerd te zijn.

### Eerste lacune in het systeem: daderhulpverlening

Voor het stelen van een gsm vlieg je de bak in, maar als je je vrouw in het ziekenhuis slaat, wordt er niet ingegrepen. Er bestaat wel hulpverlening voor daders van partnergeweld, maar die is puur op vrijwillige basis. Daderhulpverlening zou meer van dwingende aard moeten zijn, in plaats van te wachten tot de rechtbank ingrijpt, want dan is het meestal toch al te laat. Meer investeren in daderhulpverlening, zou meer crisissituaties kunnen voorkomen.

### Tweede lacune in het systeem: vreemdelingenrecht

Een andere fout in het systeem heeft te maken met vreemdelingenrecht. Thlari R. had namelijk een verblijfskaart op basis van gezinshereniging, maar haar huwelijk werd niet erkend door de Dienst Vreemdelingenzaken. Volgens hen ging het om een schijnhuwelijk.

Geen Belgische nationaliteit heeft als gevolg geen financiële hulp bij het OCMW. En dat financieel dwijfje van het OCMW had haar situatie nu net kunnen vergemakkelijken. Een aanpassing in de wetgeving van het OCMW met het oog op slachtoffers van partnergeweld, kan een belangrijke hulp zijn in de preventie van dergelijke situaties.

Daarnaast is er ook de procedure voor een humanitaire regularisatie, maar die duurt zo lang dat deze ook voor Thlari R. geen oplossing bood. Uiteindelijk wou de vrouw wel terugkeren naar Marokko, omdat ze maar niet geregulariseerd raakte, maar ook uit angst voor wat haar ex haar zou kunnen aandoen. Maar meneer gaf geen toestemming om de kinderen mee te nemen, dus kon zij ook niet vertrekken.

De link tussen partnergeweld en vreemdelingenrecht moet vaaker gemaakt worden. Vanwege de precare situatie van de vrouw, en haar letterlijke afhankelijkheid van haar man, komt partnergeweld in gezinnen met gezinshereniging immers relatief veel voor. Des te moeilijker is het voor de vrouw in kwestie om haar man te verlaten. Je moet namelijk minstens drie jaar samenwonen vooraleer je recht hebt op een wettig verblijfsstatuut.

Jaarlijks zijn er 40.000 aangiften van partnergeweld bij de Belgische politie. En dat is maar het topje van de ijsberg. De stap om een aangifte doen, en zeker om een klacht in te dienen, is heel groot.

Sinds het Nationaal Veiligheidsplan van 2015 beschouwt de politie partnergeweld niet langer als een prioriteit. Naar de reden hiervoor is het gissen.

In 2013 kwamen in België 162 mensen (voornamelijk vrouwen) om door partnergeweld. Dat cijfer is sindsdien stabiel gebleven. Hoe komt het dat er wel militairen in onze straten staan en er huiszoekingen plaatsvinden op zoek naar terroristen, maar dat er niet meer moeite wordt gedaan voor de preventie van partnergeweld?

En dit terwijl partnergeweld veel meer slachtoffers maakt. Of is een (vrouwen)leven zo onbelangrijk? En zeker als ze van migrantenaafkomst is? Is het onderzoek om na te gaan of het een schijnhuwelijk is belangrijker dan het onderzoek om na te gaan of er sprake is van partnergeweld? Kortom, is het bezit van een geldig identiteitsbewijs belangrijker dan het recht op leven?

Laten we partnergeweld terug bespreekbaar maken, klachten serieus nemen, en het terug bovenaan op de prioriteitenlijst zetten, om dodelijke slachtoffers te voorkomen. Alsjeblieft.

*Mara De Belder ( 25jaar) is psychologe en werkte in een opvanghuis voor tijdelijk dakloze vrouwen in Brussel. Ze is ook actief in de vrouwenwerking Marianne (PVDA).*

**Mara De Belder**



Dit artikel verscheen op **DeWereldMorgen.be**

Link: <http://www.dewereldmorgen.be/artikel/2016/10/27/dodelijk-partnergeweld-de-lacunes-in-het-systeem>

Deze bijdrage is gelicenseerd onder een Creative Commons Naamsvermelding-NietCommercieel-GeenAfgeleideWerken 2.0 België licentie